

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale

Sous-direction
de la gestion du personnel

Bureau du personnel sous-officier
du corps de soutien technique
et administratif
de la gendarmerie nationale

Décision n° 133966 du 17 décembre 2010 portant nomination au grade de maréchal des logis du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale

NOR : IO CJ1031067S

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu le décret n° 2008-961 du 12 septembre 2008 relatif aux militaires engagés ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 pris pour l'application dans la gendarmerie nationale des articles 5 et 18 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu l'arrêté du 17 novembre 2010 fixant les conditions requises pour l'attribution des brevets prévus à l'article 7 du décret n° 2008-953 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des corps de sous-officiers et officiers mariniers de carrière des armées et du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 93516 GEND/EG ROCHEFORT/BRH du 28 septembre 2010 portant promotion des élèves sous-officiers du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 120568 GEND/CEGN/BOP-PL du 14 décembre 2010 portant attribution du brevet élémentaire de spécialiste du corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale – spécialité « auto-engins blindés »,

Décide :

Les brigadiers-chefs de la spécialité « auto-engins blindés » dont le nom figure ci-après sont nommés à compter du 1^{er} décembre 2010 au grade de maréchal des logis :

Bacqueyrisses Julien	Nigend : 323 056	Numéro de livret de solde : 6 770 956
Belatmane Mohamed	Nigend : 314 888	Numéro de livret de solde : 8 109 978
Berder Florian	Nigend : 304 079	Numéro de livret de solde : 8 102 673
Bobinnec Julien	Nigend : 232 327	Numéro de livret de solde : 8 079 031
Castaing Damien	Nigend : 323 060	Numéro de livret de solde : 8 093 285
Crosse Gaëtan	Nigend : 305 126	Numéro de livret de solde : 8 103 676
Dierickx Christopher	Nigend : 323 063	Numéro de livret de solde : 8 093 289
Dolique Anthony	Nigend : 307 210	Numéro de livret de solde : 8 104 769
Ghandour Maxime	Nigend : 207 636	Numéro de livret de solde : 8 061 554
Hilta Dimitri	Nigend : 315 815	Numéro de livret de solde : 8 110 499
Le Pimpec Thierry	Nigend : 304 108	Numéro de livret de solde : 8 102 712
Leblanc Ludovic	Nigend : 306 402	Numéro de livret de solde : 8 104 245
Leroux Vincent	Nigend : 315 605	Numéro de livret de solde : 8 110 413
Lopez Gaëtan	Nigend : 314 794	Numéro de livret de solde : 8 110 038

Lourenco Pascal	Nigend : 323 076	Numéro de livret de solde : 8 093 301
Michel Cédric	Nigend : 310 981	Numéro de livret de solde : 8 107 514
Mifsud Vincent	Nigend : 231 445	Numéro de livret de solde : 8 078 552
Mongilardi Dorian	Nigend : 262 277	Numéro de livret de solde : 8 093 284
Scholz Matthieu	Nigend : 240 670	Numéro de livret de solde : 8 094 768

Fait le 17 décembre 2010.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
J. RIBAUD